

Image not found or type unknown



Stockage effets personnel dans hangar du propriétaire.

Par **Var**, le **07/10/2013** à **10:27**

Bonjour, j'habite depuis plus de 10 ans dans une propriété prive ou il y a plusieurs appartements que le propriétaire loue. Depuis toujours je stock des effets personnel dans son hangar bien entendu en lui payant un loyer mensuel mais pas déclaré. On été convenue d'un loyer et maintenant il veut triple se loyer on m'expliquant qu'il a quelqu'un qui lui veut payer cette somme. Est ce qu'il peut malgré que sur mon bail il y a la case de cave coche par lui même me augmenter le droit de location du hangar avec se prétexte qu'il ai quelqu'un d'autre qui veut bien lui payer plus que moi. Merci de me conseiller si mon propriétaire à le droit de faire ça. Merci d'avance.